

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kalteinbettmittel Epoclear (Harz)

Date de révision: 07.06.2023

Code du produit:

Page 1 de 15

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Kalteinbettmittel Epoclear (Harz)

Autres désignations commerciales

Epoclear Harz

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Liant époxy

Utilisations déconseillées

Toute utilisation non conforme.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Schmitz-Metallographie GmbH	
Rue:	Kaiserstraße 100	
Lieu:	D-52134 Herzogenrath	
Téléphone:	02407 / 568296-0	Téléfax: 02407 / 568296-9
E-mail:	info@schmitz-metallographie.de	
Interlocuteur:	Herr Füllmann	
E-mail:	info@schmitz-metallographie.de	
Internet:	www.schmitz-metallographie.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 02407 / 568296-0 (Mo-Fr 9:00 - 16:00)

Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Skin Irrit. 2; H315
Eye Irrit. 2; H319
Skin Sens. 1; H317
Aquatic Chronic 2; H411

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

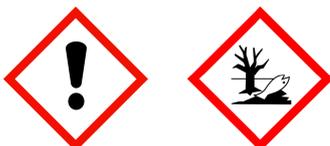
Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)
Formaldéhyde, produit de réaction oligomère avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol
Produits de réaction de l'hexane-1,6-diol avec le 2-(chlorométhyl)oxirane

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:



Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kalteinbettmittel Epoclear (Harz)

Date de révision: 07.06.2023

Code du produit:

Page 2 de 15

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
- P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- P391 Recueillir le produit répandu.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange (>0,1%) ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Ce produit ne contient aucune substance (> 0,1%) ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères. Ce produit ne contient aucune substance (> 0,1 %) ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Formulation de résine époxy à base de résine liquide de bisphénol A et de résine liquide de bisphénol

Composants dangereux

N° CAS	Substance	N° CE			N° Index	N° REACH	Quantité
		Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)					
25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)						50-100 %
		500-033-5		603-074-00-8		01-2119456619-26	
		Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H319 H317 H411					
9003-36-5	Formaldéhyde, produit de réaction oligomère avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol						10-25 %
		500-006-8				01-2119454392-40	
		Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 2; H315 H317 H411					
933999-84-9	Produits de réaction de l'hexane-1,6-diol avec le 2-(chlorométhyl)oxirane						10-25 %
		618-939-5				01-2119463471-41	
		Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H315 H319 H317 H412					

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
25068-38-6	500-033-5	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	50-100 %
		dermique: DL50 = >2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >2000 mg/kg Skin Irrit. 2; H315: >= 5 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 5 - 100	
9003-36-5	500-006-8	Formaldéhyde, produit de réaction oligomère avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol	10-25 %
		dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
933999-84-9	618-939-5	Produits de réaction de l'hexane-1,6-diol avec le 2-(chlorométhyl)oxirane	10-25 %

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kalteinbettmittel Epoclear (Harz)

Date de révision: 07.06.2023

Code du produit:

Page 3 de 15

par voie orale: DL50 = 3741 mg/kg

Information supplémentaire

Le produit ne contient pas de substances répertoriées SVHC >0,1% conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 § 59 (REACH).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Sable. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre d'extinction. En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Jet d'eau pulvérisée. Brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kalteinbettmittel Epoclear (Harz)

Date de révision: 07.06.2023

Code du produit:

Page 4 de 15

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle (voir section 8).

Pour les secouristes

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Éliminer immédiatement les fuites. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution). Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Si nécessaire, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Élimination.

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Évacuation: voir paragraphe 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Porter un vêtement de protection approprié. (Voir section 8.)

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Mesures générales de protection et d'hygiène: Voir section 8.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit.

S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles).

Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Matières explosives. Solides comburants (oxydants). Liquides oxydants. substances radioactives. matières infectieuses. Aliments pour humains et animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage conseillée : 20 °C

Protéger contre: gel. Radiations UV/rayonnement solaire. forte chaleur. Humidité

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kalteinbettmittel Epoclear (Harz)

Date de révision: 07.06.2023

Code du produit:

Page 5 de 15

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)			
Salarié DNEL, aigu	dermique	systémique		8,33 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique		8,33 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique		12,25 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique		12,25 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique		3,571 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu	dermique	systémique		3,571 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu	par voie orale	systémique		0,75 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique		0,75 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique		0,75 mg/m ³
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systémique		0,75 mg/m ³
9003-36-5	Formaldéhyde, produit de réaction oligomère avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol			
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique		29,39 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique		104,15 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique		8,7 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique		62,5 mg/kg p.c./jour
933999-84-9	Produits de réaction de l'hexane-1,6-diol avec le 2-(chlorométhyl)oxirane			
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique		10,57 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	local		0,44 mg/m ³
Salarié DNEL, aigu	par inhalation	systémique		10,57 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique		6 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systémique		5,29 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique		5,29 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	local		0,27 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique		3 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique		1,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu	par voie orale	systémique		1,5 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu	dermique	systémique		1,7 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	
	Eau douce	0,006 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)	0,018 mg/l
	Eau de mer	0,0006 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,996 mg/kg

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kalteinbettmittel Epoclear (Harz)

Date de révision: 07.06.2023

Code du produit:

Page 6 de 15

Sédiment marin	0,0996 mg/kg
Intoxication secondaire	11 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10 mg/l
Sol	0,196 mg/kg
9003-36-5	Formaldéhyde, produit de réaction oligomère avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol
Eau douce	0,003 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)	0,025 mg/l
Eau de mer	0 mg/l
Sédiment d'eau douce	0,294 mg/kg
Sédiment marin	0,029 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	10 mg/l
Sol	0,237 mg/kg
933999-84-9	Produits de réaction de l'hexane-1,6-diol avec le 2-(chlorométhyl)oxirane
Eau douce	0,011 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)	0,115 mg/l
Eau de mer	0,001 mg/l
Sédiment d'eau douce	0,283 mg/kg
Sédiment marin	0,028 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	1 mg/l
Sol	0,223 mg/kg

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Assurer une aération suffisante.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de sécurité ou de lunettes de protection contre les substances chimiques (en cas de risque de projection) NF EN 166

Protection des mains

En cas de contact prolongé ou répété avec la peau :

Porter des gants appropriés.

Matériau approprié:

FKM (caoutchouc fluoré). - Epaisseur du matériau des gants: 0,4 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

Caoutchouc butyle. - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

CR (polychloroprènes, Caoutchouc chloroprène). - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

NBR (Caoutchouc nitrile). - Epaisseur du matériau des gants: 0,35 mm

temps de résistance à la perforation: >= 8 h

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kalteinbettmittel Epoclear (Harz)

Date de révision: 07.06.2023

Code du produit:

Page 7 de 15

PVC (Chlorure de polyvinyle). - Epaisseur du matériau des gants: 0,5 mm

temps de résistance à la perforation: ≥ 8 h

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 2016/425 et au standard EN 374 qui en dérive.

Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité / la perméabilité. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

Protection de la peau

Protection du corps appropriée: Blouse de laboratoire.

Les standards minimaux applicables aux mesures de protection lors de la manipulation de substances de travail figurent dans le code TRGS 500 (Allemagne).

Protection respiratoire

Le port d'un masque respiratoire protecteur n'est pas nécessaire si l'utilisation s'effectue conformément aux règles et dans des conditions normales.

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:

-Dépassement de la valeur limite

-Ventilation insuffisante et formation d'aérosol ou de nébulosité

Appareil de protection respiratoire approprié : appareil avec filtre à particules (EN 143). Type: P1-3

La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	jaunâtre
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 200 °C
Inflammabilité:	non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Limite supérieure d'explosivité:	non déterminé
Point d'éclair:	> 150 °C
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	non déterminé
Solubilité dans d'autres solvants	
non déterminé	
La vitesse de dissolution:	négligeable
Coefficient de partage n-octanol/eau:	SECTION 12: Informations écologiques
La stabilité de la dispersion:	négligeable
Pression de vapeur:	non déterminé
Densité:	1,14 g/cm ³
Densité apparente:	non déterminé
Densité de vapeur relative:	non déterminé

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kalteinbettmittel Epoclear (Harz)

Date de révision: 07.06.2023

Code du produit:

Page 8 de 15

Caractéristiques des particules: négligeable

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

aucune/aucun

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

non déterminé

gaz:

non déterminé

Propriétés comburantes

aucune/aucun

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Épreuve de séparation du solvant:

non déterminé

Teneur en solvant:

non déterminé

Teneur en corps solides:

non déterminé

Point de sublimation:

non déterminé

Point de ramollissement:

non déterminé

Point d'écoulement:

non déterminé

Viscosité dynamique:

800 mPa·s

(à 23 °C)

Durée d'écoulement:

non déterminé

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Cf. chapitre 10.5.

10.4. Conditions à éviter

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire. forte chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Agents oxydants, fortes. Agents réducteurs, fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kalteinbettmittel Epoclear (Harz)

Date de révision: 07.06.2023

Code du produit:

Page 9 de 15

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)				
	orale	DL50 >2000 mg/kg	Rat	ECHA Dossier	
	cutanée	DL50 >2000 mg/kg	Lapin.	ECHA Dossier	
9003-36-5	Formaldéhyde, produit de réaction oligomère avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	ECHA Dossier	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	ECHA Dossier	OECD Guideline 402
933999-84-9	Produits de réaction de l'hexane-1,6-diol avec le 2-(chlorométhyl)oxirane				
	orale	DL50 3741 mg/kg	Rat	Study report (1989)	OECD Guideline 401

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700); Formaldéhyde, produit de réaction oligomère avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol; Produits de réaction de l'hexane-1,6-diol avec le 2-(chlorométhyl)oxirane)
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700):
mutagénicité in vitro: Méthode: OECD Guideline 472 (Genetic Toxicology: Escherichia coli, Reverse Mutation Assay): négatif.; bacterial reverse mutation assay (e.g. Ames test): positif.; bibliographie: ECHA Dossier;
Mutagénéité in-vivo: Méthode: - ; Résultat: négatif. bibliographie: ECHA Dossier; Carcinogénétique: Méthode: OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies); espèce: Rat féminin. ; Durée d'exposition: 2 ans; Résultat: NOAEL = 15 mg/kg (réduit poids), NOAEL = 100 mg/kg (Toxicité); bibliographie: ECHA Dossier; Toxicité pour la reproduction: Méthode: OECD Guideline 416 (Two-Generation Reproduction Toxicity Study); espèce: Rat; Résultat: NOEL = 750 mg/kg; bibliographie: ECHA Dossier; Toxique pour le développement / effets tératogènes: Méthode: OECD Guideline 414 (Prenatal Developmental Toxicity Study); espèce: Rat; Résultat: NOAEL = 180 mg/kg; bibliographie: ECHA Dossier

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)
Toxicité orale subchronique: Méthode: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents);
Espèce: Rat ;Durée d'exposition: 90d; Résultat: NOAEL = 50 mg/kg; bibliographie: Dossier de l'ECHA

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance (> 0,1%) ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kalteinbettmittel Epoclear (Harz)

Date de révision: 07.06.2023

Code du produit:

Page 10 de 15

Autres informations

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 1,2 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	ECHA Dossier	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 9,4 mg/l	72 h	Scenedesmus capricornutum	ECHA Dossier	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 1,7 mg/l	48 h	Daphnia magna	ECHA Dossier	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,3 mg/l	21 d	Daphnia magna	ECHA Dossier	
9003-36-5	Formaldéhyde, produit de réaction oligomère avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 5,7 mg/l	96 h	Leuciscus idus	ECHA Dossier	WoE
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 1,8 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	ECHA Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 3,5 mg/l	48 h	Daphnia magna	ECHA Dossier	WoE
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,3 mg/l	21 d	Daphnia magna	ECHA Dossier	OECD Guideline 211
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 IC50 >100 mg/l)	3 h	Boue activée	ECHA Dossier	
933999-84-9	Produits de réaction de l'hexane-1,6-diol avec le 2-(chlorométhyl)oxirane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 ca. 17,1 - ca. 30,9 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	Study report (1991)	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 ca. 39 - ca. 57 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1989)	OECD Guideline 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance				
	Méthode	Valeur	d	Source	
	Évaluation				
25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)				
	OECD 301F / ISO 9408 / CEE 92/69 annexe V, C.4-D	5%	28	ECHA Dossier	
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				
9003-36-5	Formaldéhyde, produit de réaction oligomère avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol				
	EU Method C.4-E (Closed Bottle Test)	0%	28	ECHA Dossier	
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE).				

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kalteinbettmittel Epoclear (Harz)

Date de révision: 07.06.2023

Code du produit:

Page 11 de 15

25068-38-6	produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)	3,26
9003-36-5	Formaldéhyde, produit de réaction oligomère avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol	2,7
933999-84-9	Produits de réaction de l'hexane-1,6-diol avec le 2-(chlorométhyl)oxirane	ca. 0,822

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
9003-36-5	Formaldéhyde, produit de réaction oligomère avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol	150		ECHA Dossier
933999-84-9	Produits de réaction de l'hexane-1,6-diol avec le 2-(chlorométhyl)oxirane	3,57		Publication (2009)

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

La conclusion précédente s'applique aux substances contenues dans le produit à partir de 0,1 %.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

La conclusion précédente s'applique aux substances contenues dans le produit à partir de 0,1 %.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Liste de propositions pour les codes/désignations des déchets selon le CED :

Code d'élimination des déchets - Produit

080199 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination des déchets - Résidus

080199 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kalteinbettmittel Epoclear (Harz)

Date de révision: 07.06.2023

Code du produit:

Page 12 de 15

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

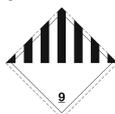
9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M6

Dispositions spéciales:

274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

90

Code de restriction concernant les tunnels:

-

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

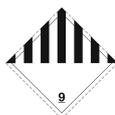
9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M6

Dispositions spéciales:

274 335 375 601

Quantité limitée (LQ):

5 L

Quantité exceptée:

E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (epoxy resin (number average molecular weight <= 700), reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin))

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9

Fiche de données de sécurité

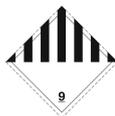
conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kalteinbettmittel Epoclear (Harz)

Date de révision: 07.06.2023

Code du produit:

Page 13 de 15



Marine polluant: YES
Dispositions spéciales: 274, 335, 969
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E1
EmS: F-A, S-F

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

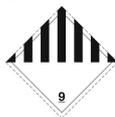
14.1. Numéro ONU ou numéro UN 3082
d'identification:

14.2. Désignation officielle de ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
transport de l'ONU: (epoxy resin (number average molecular weight <= 700), reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin))

14.3. Classe(s) de danger pour le 9
transport:

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 9



Dispositions spéciales: A97 A158 A197 A215
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G
Passenger LQ: Y964
Quantité exceptée: E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 964
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 450 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 964
IATA-Quantité maximale (cargo): 450 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui



Matières dangereuses: produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Maniement sûr: voir paragraphe 7
Protection individuelle: voir paragraphe 8

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

2010/75/UE (COV): non déterminé

2004/42/CE (COV): non déterminé

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kalteinbettmittel Epoclear (Harz)

Date de révision: 07.06.2023

Code du produit:

Page 14 de 15

Indications relatives à la directive
2012/18/UE (SEVESO III):

E2 Danger pour l'environnement aquatique

Information supplémentaire

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement (UE) n° 2020/878)

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

REACH 1907/2006 annexe XVII No (mélange): 3

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D):

2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine, résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

Formaldéhyde, produit de réaction oligomère avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol

Produits de réaction de l'hexane-1,6-diol avec le 2-(chlorométhyl)oxirane

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Rev. 1,0; Première publication: 14.12.2018

Rev. 2,0; 04.01.2021 Les changements au chapitre: 12, 16.

Rev 3,0; 07.06.2023, Les changements au chapitre: 1 - 16.

Abréviations et acronymes

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

CAS: Chemical Abstracts Service

CLP: Classification, Labelling and Packaging of substances and mixtures

DNEL: Derived No Effect Level

d: day(s)

EINECS: European INventory of Existing Commercial chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

ECHA: European Chemicals Agency

EWC: European Waste Catalogue

IARC: INTERNATIONAL AGENCY FOR RESEARCH ON CANCER

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

GefStoffV: Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)

h: hour

LOAEL: Lowest observed adverse effect level

LOAEC: Lowest observed adverse effect concentration

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

NOAEL: No observed adverse effect level

NOAEC: No observed adverse effect concentration

NLP: No-Longer Polymers

N/A: not applicable

OECD/OCDE : Organisation for Economic Co-operation and Development/Organisation de coopération et de développement économiques

PNEC: predicted no effect concentration

PBT: Persistent bioaccumulative toxic

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Kalteinbettmittel Epoclear (Harz)

Date de révision: 07.06.2023

Code du produit:

Page 15 de 15

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

REACH: Registration, Evaluation, Authorisation of Chemicals

SVHC: substance of very high concern

TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses

UN/NU : United Nations/Nations Unies

VOC: Volatile Organic Compounds

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)